

N'diaye veut offrir la « protection consulaire bénéfique » aux djihadistes condamnés à mort en Irak

écrit par Christine Tasin | 29 mai 2019



Bel exemple de langue de bois chez Bourdin. N'diaye, comme toujours habillée comme là-bas avec ses robes à fleurs, histoire de dire aux Français « je ne suis pas comme vous et je ne veux pas l'être, et je vous emmerde » ne s'avance pas. On comprend que les djihadistes auront droit à toute l'aide possible de l'Etat qui ne l'avouera pas.

Et Bourdin l'affreux qui répète inlassablement que l'Etat français ne peut pas laisser condamner à mort des Français... Car, pour Bourdon, les djihadistes Brahim Nejara et Karam El Harchaoui (par exemple) sont des Français. Bien sûr...

C'est N'diaye qui monte au feu, pour protéger Le Drian, l'homme qui, dans l'ombre, manipule et décide mais qui réussit à avoir une réputation meilleure que la plupart de ses copains islamo-collabos.

C'est que le dossier des djihadistes condamnés à mort en Irak gêne Macron et Le Drian...

Ils savent que leur rapatriement et les efforts pour les sauver sont très mal vus des Français... et, dans cette période où En Marche a été battu par le RN aux élections, ils veulent éviter des décisions trop spectaculaires...

Alors Le Drian en dit le moins possible, tout en reconnaissant qu'ils font le maximum : « *Nous multiplions les démarches pour (leur) éviter la peine de mort* ». Plus rouée, la N'diaye réussit à parler de protection consulaire tout en niant que le gouvernement fasse quoi que ce soit. Appelez-nous cons...

« *Nous multiplions les démarches pour éviter la peine de mort à ces quatre Français* ». Invité ce mardi 28 mai de la matinale de [France Inter](#), le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, est revenu sur le cas embarrassant des djihadistes français, désormais au nombre de six, condamnés à mort en [Irak](#). Après Kévin Gonot, Léonard Lopez et Salim Machou dimanche, Mustapha Merzoughi, 37 ans, ancien militaire en Afghanistan de 2000 à 2010, a été condamné lundi à la peine capitale par pendaison, pour appartenance au groupe État islamique (EI, ou [Daech](#)).

GÉNANTE PEINE DE MORT

« *Nous sommes opposés à la peine de mort et nous le disons (...)* j'ai moi-même rappelé au président irakien, le président Saleh, notre position », a ajouté le ministre, sans plus de précisions sur les démarches entreprises. C'est qu'entre cette position de principe de la France sur la peine de mort et l'éventuelle incompréhension de l'opinion si Paris se mettait en quatre pour sauver des terroristes condamnés, l'équilibre est subtil à trouver...

<https://www.marianne.net/monde/djihadistes-francais-condamnes-mort-en-irak-les-sauver-ou-pas-le-gouvernement-en-equilibre>

Aucun ne dira qu'en prêtant serment à Daesch, les ressortissants français ont renoncé aux lois françaises... et ont accepté les lois de Daesch. La mort, point barre.